

Communiqué de presse de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects

- Signature d'un accord de partenariat entre les Douanes marocaine et suisse -

L'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) et l'Administration Fédérale des Douanes Suisse (AFD) ont signé, le 15 mars 2013 à Rabat, en présence de l'Ambassadeur Suisse au Maroc, un accord de partenariat portant sur la mise en place d'un projet d'e-learning baptisé « e-Formaroc ».

Cet accord vient formaliser et sceller le partenariat ADII - AFD dans le domaine de la formation à distance. Les deux administrations douanières collaborent ensemble depuis l'automne 2011 pour la mise en place d'un système de formation « e-learning » à mettre au service du personnel douanier marocain. A travers ce projet à forte valeur



ajoutée, la partie marocaine vise le renforcement de son dispositif de formation et partant l'amélioration des compétences et de la performance de ses ressources humaines.

Déployée avec la collaboration d'experts douaniers suisses, la plateforme e-learning de l'ADII intègre aujourd'hui des contenus interactifs riches et utiles pour la communauté douanière. S'appuyant sur l'expertise des Douanes suisses et de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) en la matière, ce projet permettra d'offrir à l'échelon national, en harmonie avec le mode présentiel, une formation douanière à distance répondant aux standards internationaux. Il permettra également de diversifier à l'avenir l'offre d'apprentissage moyennant le développement, en interne, à l'aide de logiciels appropriés utilisés par l'Administration Fédérale des Douanes Suisse de nouveaux cursus de formation.

La coopération bilatérale dans ce domaine ayant enregistré des avancées significatives, la cérémonie de signature de l'accord de partenariat précité a constitué une occasion pour les deux parties d'exprimer leur satisfaction quant aux résultats obtenus et de saluer les efforts soutenus déployés conjointement pour l'aboutissement du projet « e-Formaroc ».